

Ma commune sans pesticides, le guide des solutions

Mis à jour le 27 novembre 2019

[Enregistrer dans mes ressources](#)

Ce guide réalisé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en novembre 2016 présente à la fois des initiatives locales particulièrement réussies et fait le point sur la réglementation applicable dans les espaces publics.

À partir du 1er janvier 2017, **la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques** (communes, départements, régions, État, établissements publics).

Découvrez ici de nombreuses initiatives, à l'instar de «Terre saine, communes sans pesticides» et des Territoires à énergie positive !

Ma commune sans pesticides, le guide des solutions

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, [cliquez ici](#).

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Créativité en Commun](#)
- [À Paris, salon des solutions COP21](#)
- [S'adapter avec la Nature : que faire...](#)
[Enregistrer](#)
- [Appel à contribution 21 solutions pour dem...](#)
- [Climatour "Arbres en agriculture : so...](#)
- [Changement climatique : risques et solutio...](#)
- Le 21.01.2021

[Webinaire de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature](#)

- **Solutions fondées sur la nature : une...**
[Enregistrer](#)
- **Actes "les communautés de communes et...**
[Enregistrer](#)
- **Fiche "Évaluation des risques liés au...**
[Enregistrer](#)
- **Guide "Photovoltaïque et collectivité...**
[Enregistrer](#)
- **Guide "Photovoltaïque et collectivité...**
[Enregistrer](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)